

APPLIQUER LES EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES PROPRES AUX FABRICANTS, RÉPARATEURS, INSTALLATEURS EN MÉTROLOGIE LÉGALE – Réf. ML32

EN APPLICATION DE LA DÉCISION DU 21/12/2018

+ de 300 organismes certifiés appliquent les exigences de la décision du 21/12/2018



OBJECTIFS

Expliquer la structure des normes de système de management

Utiliser à bon escient les termes et définitions de la décision du 21/12/2018 et de l'ISO 9001:2015

Ecrire le processus ML d'un SMQ fabricant/ réparateur/ installateur



LES AVANTAGES

Support de formation détaillé

Focus sur les éléments clés

Le stagiaire rédige son propre SMQ, guidé par l'expert/formateur



INTERVENANT(S)

Chaque formation fait intervenir un spécialiste ou un expert des différents domaines abordés pendant la formation

Parmi eux :

- **Ariane STEPHAN**

Ingénieur certification en métrologie légale

Responsable pédagogique de la formation :

Ariane STEPHAN

Public :

- Responsables qualité ou technique,
- Dirigeants d'organismes fabricants/réparateurs/installateurs d'instruments de mesures réglementés.

Niveau requis :

- Aucun prérequis obligatoire

Moyens pédagogiques et techniques :

- Exposés
- Exercices en sous groupes
- Quizz Kahoot
- Support de la formation
- Temps d'échanges avec l'intervenant
- Les participants sont invités à se munir d'un smartphone, une tablette ou un ordinateur dans la mesure du possible

Pour les sessions en classe virtuelle :

- Une connexion micro et webcam est nécessaire pour le bon fonctionnement de la formation. Prévoir des écouteurs et un double écran accessoirement.
- Hotline technique : hotline@lne.fr
- Hotline pédagogique : formation_admin@lne.fr
- Visioconférence LNE compatible avec tous les navigateurs
- Les documents supports et le lien de connexion sont envoyés la veille par mail
- Les participants devront se munir d'un smartphone , une tablette ou un ordinateur afin de réaliser les exercices durant la formation ainsi que la norme ISO 9001 version 2015

Modalités d'évaluation :

- QCM comparatif de début et fin de formation

Modes de formation :

- Inter-entreprises : oui
- Intra-entreprise : oui

Modalités pédagogiques :

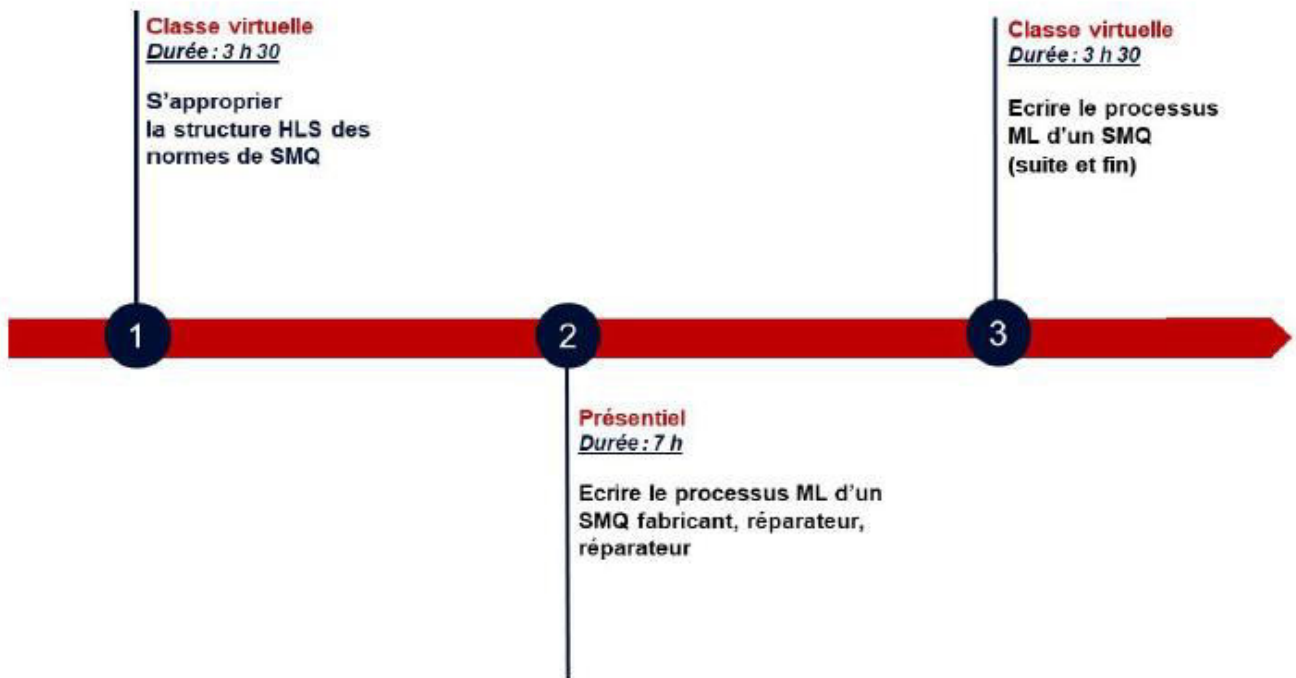
- Présentiel : non
- Classe virtuelle : non
- E-learning : non
- Blended learning : oui

APPLIQUER LES EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES PROPRES AUX FABRICANTS, RÉPARATEURS, INSTALLATEURS EN MÉTROLOGIE LÉGALE – Réf. ML32

EN APPLICATION DE LA DÉCISION DU 21/12/2018



FRISE CHRONOLOGIQUE



PROGRAMME

Classe virtuelle : 3 h 30 (9 h 30 – 13 h)

Module 1 : s'approprier le contexte du management de la qualité

- Accueil et présentation
- Historique, contexte et principes du management de la qualité
- Termes et définitions en management de la qualité (ISO 9000:2015)
- Les principes du management de la qualité
- Structure « HLS » des normes de système de management
- Identifier les exigences relatives au contexte de l'organisme, aux parties intéressées et au système de management (domaine d'application, approche processus)

Présentiel : 7 h (9 h 30 - 17 h 30)

Module 2 : identifier les exigences applicables au système de management et aux processus support et réalisation

- Accueil et présentation
- Identifier les exigences relatives au leadership, à la politique qualité et aux rôles/responsabilités/autorités
- Identifier les exigences relatives à la planification (risques et opportunités, objectifs qualité et planification des modifications)
- Cas pratiques
- Identifier les exigences relatives aux processus supports (RH, documentation, métrologie...) et opérationnels (commerce, achats, fabrication/réparation/installation, R&D...)
- Cas pratiques

Classe virtuelle : 3 h 30 (13 h 30 – 17 h)

Module 3 : identifier les exigences de performance et d'amélioration des processus?

- Identifier les exigences relatives à l'évaluation des performances (satisfaction clients, audits internes, revue de direction...) et à l'amélioration (non-conformités et actions correctives...)
- Évaluation finale et conclusions

APPLIQUER LES EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES PROPRES AUX FABRICANTS, RÉPARATEURS, INSTALLATEURS EN MÉTROLOGIE LÉGALE – Réf. ML32

EN APPLICATION DE LA DÉCISION DU 21/12/2018



SESSION(S) PLANIFIÉE(S)

Consulter le calendrier des sessions de formations : [Calendrier](#)

Partenaire : /

Nature de la formation (article L6313-1) : L'action suivie est une action de formation.

Modalités et délais d'accès : Après retour de la convention signée, vous bénéficiez du délai de rétractation légal de 10 jours.

Pour les prestations intra-entreprise, le délai à prévoir pour la réalisation de la prestation est en moyenne de 2 à 3 mois et dépend de la nature de la demande.

Pour une information complète, consultez les [conditions particulières et modalités pratiques](#) des formations LNE.

Venir au LNE : [Coordonnées et plans d'accès](#) à nos différents sites.

Accompagnement des personnes en situation de handicap : La formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap. En cas de besoin, merci de contacter en amont le référent handicap au 01 30 69 12 31 / referent.handicap@lne.fr, afin que nous étudions ensemble les ajustements nécessaires à la réalisation de la formation.

Contact : LNE / 01 40 43 37 35 / formation_admin@lne.fr / www.lne.fr